



Association Suisse pour la Protection de l'Enfant
Campagne «Non à la violence sexuelle envers les enfants!»

Parcours-découverte «**Mon corps est à moi!**»



Informations pour animatrices
et animateurs

Informations généraux sur le projet de prévention

Données et objectifs

Situation initiale

L'Association suisse pour la protection de l'enfant a lancé en février 2005 une campagne nationale de trois ans intitulée Ouvre les yeux! Non à la violence sexuelle envers les enfants qui a pour but de prévenir la violence sexuelle envers filles et garçons. Cette campagne se compose de plusieurs modules. L'un d'eux est une exposition itinérante destinée aux élèves du cycle primaire, intitulée "Mon corps m'appartient!". Cette exposition interactive a pour but d'aider les enfants à se protéger de la violence sexuelle et des abus.

En réalisant cette campagne de prévention, l'Association suisse pour la protection de l'enfant ré-agit – „enfin“, serait-t-on tenté de dire – au fait que des enfants sont exploités sexuellement cha-que jour en Suisse et donc blessés au plus profond d'eux-mêmes. Cette campagne vise à aborder au grand jour le thème tabou de la « violence sexuelle » envers les enfants et à sensibiliser une large frange de la population à cette problématique, car la violence sexuelle envers les enfants est omniprésente et nous concerne tous.

Les chiffres sur lesquels s'appuient les experts – hommes et femmes – de Suisse et de l'étranger sont effrayants: une fille sur trois ou sur quatre et un garçon sur sept ou sur huit seraient victimes de violence sexuelle entre l'âge d'un an et de 16 ans. Il faut relever que 85 à 95 pour cent des auteurs de ces actes sont des hommes appartenant au cercle familial de l'enfant ou au cercle de personnes en qui il avait confiance. D'après les estimations, 40'000 enfants et adolescents se-raient victimes chaque année en Suisse de violence sexuelle. Les conséquences sont graves: la violence sexuelle génère d'énormes souffrances et entraîne, chez les sujets concernés, de graves problèmes de santé psychique et physique.

L'exposition itinérante "Mon corps m'appartient!" est allemand

C'est un projet déjà existant en Allemagne, l'exposition intitulée „Echt Klasse“ du bureau de pré-vention „Petze“ à Kiel, dans le Schleswig-Holstein, qui a servi de point de départ. Cette exposition itinérante qui a déjà circulé dans les écoles de toute l'Allemagne offre une base idéale pour le pro-jet que prévoit l'Association suisse pour la protection de l'enfant.

Pour l'adaptation de l'exposition „Echt Klasse“, l'Association suisse pour la protection de l'enfant bénéficie du concours de Madame Katrin Maurer, collaboratrice du service LIMITA à Zurich et de Madame Dr. Myriam Caranzano, spécialiste du groupe régional de l'Association suisse pour la protection de l'enfant dans le canton du Tessin (ASPI) . Pour adapter l'exposition à la Suisse, il faut apporter des modifications sur le plan du contenu qui se fondent sur l'expérience concrète de l'exposition „Echt Klasse“ dans les classes allemandes; certaines modifications sont également d'ordre culturel, car les différentes régions linguistiques de la Suisse n'abordent pas de la même manière le thème de la prévention de la violence sexuelle envers les enfants.

Comme le thème est sensible, il est prioritaire d'accorder une grande attention à la manière dont on l'aborde. Ce projet vise à avoir un effet aussi durable que possible auprès des groupes cible.

Pourquoi un projet de prévention dans les écoles primaires?

Bien qu'elle concerne, en Suisse aussi, un nombre effrayant d'enfants, la violence sexuelle n'est pas un sujet facile à aborder, ni pour les enseignant(e)s, ni pour les parents. La peur est grande de choquer les enfants, les plus jeunes surtout. Cependant, les écoles primaires peuvent améliorer la protection contre les abus sexuels d'enfants: avec la famille, elles sont pour tous les élèves, filles et garçons, des lieux d'information et de socialisation privilégiés. D'autre part, l'expérience révèle qu'une majorité des parents apprécie de pouvoir compter sur l'appui de l'école face à ce thème.

Buts de l'exposition itinérante "Mon corps m'appartient!"^f

Groupe visé: les enfants

1. Filles et des garçons doivent être encouragés à avoir de l'assurance.
2. Filles et garçons doivent être soutenus dans leur droit de disposer eux-mêmes de leur corps.
3. Les enfants doivent être informés des abus sexuels de manière adaptée à leur âge, sans que cela génère des peurs.
4. Les enfants doivent avoir la possibilité d'acquérir des stratégies de défense et d'évitement .
5. Les enfants doivent connaître par quel moyen, comment et chez qui ils peuvent trouver de l'aide.
6. L'exposition itinérante "Mon corps m'appartient!" est un outil qui doit permettre de dispenser aux enfants une éducation sexuelle adaptée à leur âge.
7. La violence sexuelle envers les enfants doit, dans son ensemble, diminuer.

Groupes visés: les enseignant(e)s et les parents

8. Les enseignant(e)s et les parents devraient être sensibilisés à la question de la violence sexuelle envers les enfants ; ils devraient trouver un appui, de manière à savoir comment réagir s'ils y sont confrontés.
9. Les enseignant(e)s doivent être préparés à informer les enfants de manière à ce que ces derniers soient capables de reconnaître un abus sexuel, de se défendre ou de chercher de l'aide.
10. Il s'agit de transmettre aux enseignant(e)s et aux parents une attitude pédagogique visant à prévenir la violence sexuelle et à en réduire au maximum les répercussions et les conséquences chez les enfants concernés.
11. Il s'agit de faire comprendre aux enseignant(e)s et aux parents que la prévention de la violence sexuelle relève de la responsabilité des adultes: c'est à eux qu'il incombe de protéger les enfants.

12. Les enseignant(e)s doivent être capables de déceler le plus tôt possible les symptômes de violence sexuelle et de choisir entre divers moyens d'action.

Groupe visé: le public en général

13. Le programme de prévention "Mon corps m'appartient!" devrait permettre de sensibiliser et d'informer l'opinion publique sur le thème de la violence sexuelle envers les enfants.
14. La question de la violence sexuelle envers les enfants devrait autant que possible cesser d'être un sujet tabou.

Groupe visé: les organisations de la protection de l'enfance et de la jeunesse

15. Le projet de prévention "Mon corps m'appartient!" devrait permettre d'encourager le travail en réseau des différents acteurs nationaux, régionaux et locaux engagés à titre professionnel dans la protection de l'enfance et de la jeunesse; grâce à une coordination plus étroite, la pression politique devrait pouvoir être intensifiée dans la perspective de mesures de pré-vention et d'intervention concernant la violence sexuelle envers les enfants.

Concept de l'exposition itinérante "Mon corps m'appartient!"

L'exposition interactive „Mon corps m'appartient!“ se compose de trois modules obligatoires, liés l'un à l'autre:

1. L'exposition destinée à des élèves de la 2e à la 4e année primaire, accompagnée par des animateurs et animatrices formés à cet effet .
2. Un module de formation destiné aux enseignant(e)s, proposé avant la visite de l'exposition.
3. Une séance d'information à l'intention des parents, prévue avant la visite de l'exposition par les enfants.

Des outils de communication appropriés (matériel didactique, brochures, carte sur laquelle figurent des adresses utiles pour une aide immédiate, etc.) accompagnent chaque module.

L'exposition se fonde sur le principe de la découverte et offre aux filles et aux garçons de la 2e à la 4e année primaire la possibilité d'aborder cette thématique aux cours de plusieurs étapes de caractère ludique. La violence sexuelle n'est pas le message central; il s'agit – comme nous l'avons indiqué plus haut – de soutenir les enfants dans la perception de leur corps, dans leur façon de gérer les bons et les mauvais sentiments, les bons et les mauvais secrets; les enfants doivent apprendre à exprimer leur volonté personnelle et ils ont le droit de dire NON. A la fin, ils savent aussi où ils peuvent de-mander de l'aide.

Visite de l'exposition accompagnée par des animateurs/animatrices

Les classes visitent l'exposition en étant guidées par des personnes spécialisées et formées à cet ef-fet. Les enseignant(e)s et les parents (s'ils le souhaitent expressément) doivent, dans la mesure du possible, être associés pour seconder les animateurs/animatrices.

Les différentes étapes de l'exposition itinérante "Mon corps m'appartient!"

Etape 1: Mon corps est à moi

Le message transmis ici est le fait que le corps de chacun est précieux ; chaque enfants à le droit au bien-être et à la protection. Pour pouvoir s'exprimer et parler d'éventuelles agressions, ils doit pouvoir nommer les différentes parties de son corps. Les enfants peuvent s'y exercer à cette étape du jeu en posant des aimants portant le terme correct au bon endroit sur l'illustration d'un garçon et d'une fille nus. Les aimants sur lesquels figure le terme correct permettent aussi aux enfants de dire où ils aiment qu'on les touche et où ils n'aiment pas.

Etape 2: Je connais des touchers agréables, bizarres et désagréables

A cette étape, les enfants sont invités à faire délibérément la distinction entre différents types de touchers et à les classer. Ils reçoivent l'autorisation expresse de refuser les touchers qui leur paraissent désagréables ou déconcertants.

Etape 3: Je fais confiance à mes sentiments

Cette étape permet aux enfants de réfléchir à la multitude de sentiments qui existent; ils devraient être encouragés à prendre au sérieux leurs sentiments personnels et à s'y fier.

Etape 4: Je fais la différence entre les bons et les mauvais secrets

Les enfants apprennent ici à faire la différence entre les bons et les mauvais secrets ; ils sont encouragés à dévoiler les mauvais secrets.

Etape 5: J'ai le droit de dire non

Dans des situations données, les enfants peuvent et doivent fixer des limites et dire NON. A cette étape, les enfants peuvent s'exercer à dire NON et sont invités à réfléchir à quel moment les adultes dépassent les limites.

Etape 6: Je peux trouver de l'aide

A cette étape, les enfants sont invités à demander de l'aide. Ils apprennent à reconnaître les situations dans lesquelles une aide est indispensable et reçoivent de l'information quant à l'endroit où ils peuvent trouver cette aide.

Satellites

Quatre de ces six postes peuvent être complétées par des postes „satellites“ qui renforcent les messages basales et montrent un aspect nouveau de ces messages (Boîte de cadeau, paillet de boîte et trône) ou bien approfondissent a traver de mots et des images (Coin de livres).

Informations sur le travail des animatrices et des animateurs

1. Conditions

Avec son exposition interactive, l'Association suisse pour la protection de l'enfant est à la disposition de toutes les classes du primaire de la 2e à la 4e, dans toute la Suisse, sous réserve que les conditions de base concernant le nombre de classes, l'infrastructure et la volonté de travailler en collaboration avec les spécialistes et les institutions soient remplies.

Le projet prévoit que les classes **divisées en groupes de 6-8 enfants, garçons et filles séparés**, soient constamment conduites à travers le parcours par des spécialistes extérieurs. Dans le meilleur des cas, l'équipe d'animateurs et d'animatrices travaillant avec les enfants dans le cadre de cette exposition pendant la durée du projet se compose de spécialistes locaux, ce qui permet ainsi aux enfants d'avoir la garantie d'être à la fois accompagnés, sur un sujet aussi sensible, par des personnes «neutres» tout en ayant l'assurance que ces spécialistes sont issus de leur commune ou de leur environnement. Il ne nous est malheureusement pas possible de garantir toujours un tel encadrement.

Cependant, de façon à assurer un encadrement à tous les projets, l'Association suisse pour la protection de l'enfant a commencé à créer un pool d'animatrices et d'animateurs qui se tient à la disposition des différents projets à travers toute la Suisse.

Tous les animateurs sont dans l'obligation, avant d'accompagner une classe, de participer, dans le cadre de la formation continue, à une demie journée de travail au cours de laquelle ils recevront, d'une part, des informations sur les bases de la prévention et seront, d'autre part, formés de façon pratique à leur travail sur le parcours. Les participantes et les participants de cette manifestation ne présentent pas tous le même parcours professionnel, les spécialistes de l'intervention et de la prévention ont des connaissances préalables et des impératifs différents. Le pool d'animatrices et d'animateurs qualifiés et confirmés présente des parcours professionnels variés. Dans le cadre du travail en tant qu'animatrice ou animateur du projet «mon corps m'appartient!», l'Association suisse pour la protection de l'enfant veille à ce que les conditions suivantes soient remplies:

- Connaissance de base ou professionnelle sur le thème «violence sexuelle»
- Sensibilisation particulière à ce thème
- Expérience auprès des enfants
- attitude positive à l'égard des enfants «difficiles»
- Expérience du travail auprès de groupes d'enfants ou de classes
- Flexibilité et capacité à réagir auprès d'un groupe pour adapter ou transformer la forme de travail initialement prévue
- Capacité à réagir avec sang froid en cas de réaction émotionnelle imprévue (retraumatisation au autre)
- Disponibilité à réfléchir en équipe sur son travail et à l'améliorer dans la perspective de l'intervention suivante

Dans le pool d'animatrices et d'animateurs, on trouve en attendant des personnes issues des professions telles que:

- Éducateurs sexuels
- Éducateurs sociaux
- Pédagogues curatifs
- Thérapeutes sociaux
- Travailleurs sociaux
- psychologues
- maîtres du primaire
- spécialistes dans le domaine de l'«intervention / protection de l'enfant»
- spécialistes dans le domaine de la «prévention»
- personnes en formation dans ces branches

Les devoirs et obligations des animatrices et animateurs sont:

- Fréquentation de la demie journée de formation continue «mon corps m'appartient!» organisée par l'Association suisse pour la protection de l'enfant
- Initiation à la thématique –si nécessaire- et étude des différentes pièces du projet.(nous attendons des animatrices et des animateurs qu'ils soient capables d'informer un tiers sur le projet, le concept qui lui sert de base et l'organisation «Association suisse pour la protection de l'enfant»)
- Accord sur ou planification du déroulement de l'accompagnement des classes avec les autres animatrices et animateurs
- Préparation mentale à chaque accompagnement en tenant compte du niveau et de la composition des groupes
- Mise au point intensive des priorités de la prévention avec le groupe d'élèves
- Signalement au chef d'équipe (ou à l'enseignant) à la fin de l'intervention de tout évènement singulier ou comportement particulier de la part des enfants
- Établissement d'une facture à l'attention, selon le projet, de l'Association suisse pour la protection de l'enfant ou du partenaire local associé au projet (facture avec signature et coordonnées bancaires – le cas échéant carte AVS - à adresser par poste)

facultatif:

- Pour le bon déroulement du projet, l'Association suisse pour la protection de l'enfant est dépendante des comptes-rendus d'interventions, des critiques concernant l'organisation ou les aspects techniques, des suggestions ou éloges des animatrices et animateurs. Elle vous est reconnaissante de lui en faire part. L'Association suisse pour la protection de l'enfant s'efforce – dans la mesure du possible – de réagir aux critiques pour optimiser en permanence le projet.

2. Le travail avec les enfants

Interlocuteurs | avant l'intervention

Les animatrices et animateurs ont deux interlocuteurs possibles. Il s'agit, selon le projet, de l'Association suisse pour la protection de l'enfant, ou du partenaire local associé au projet, donc un service spécialisé, une autorité communale ou cantonale ou l'école.

Les animateurs doivent recevoir des partenaires respectifs associés au projet, au plus tard deux semaines à l'avance, les listes détaillées des interventions comprenant les informations suivantes:

- Lieu
- Heures exactes des interventions
- Nom de la classe et de l'enseignant responsable
- Nom, (E-Mail)-adresse et numéro de téléphone des autres animateurs
- Indication du niveau et de la taille de la classe avec le nombre de garçons et de filles
- Remarques particulières, le cas échéant

Sur la base de ces indications, l'animateur peut se préparer à son/ses intervention/s (voir «devoirs et obligations»).

Équipe d'animation / responsable d'équipe

Au plus tard un quart d'heure avant le début de l'animation, l'équipe d'animation se retrouve sur le lieu de l'intervention. Il est conseillé aux équipes qui n'ont jamais travaillé ensemble ou qui se retrouvent regroupées de façon nouvelle dans le cadre d'une intervention, de se contacter (par téléphone) au préalable ou de se rencontrer une heure avant le commencement du projet. Si aucun chef d'équipe n'a encore été nommé, c'est maintenant le moment de le faire.

Le chef d'équipe a en plus les obligations suivantes:

- Mise en service technique de l'exposition le matin ou l'après-midi avant la première intervention.(voir annexe)
- Noter les événements exceptionnels relatifs à un enfant qui se fait remarquer, aux enseignants, ou les incidents particuliers pendant ou après l'intervention
- Contrôler le bon fonctionnement de chaque station après chaque intervention et débrancher le circuit dans les stations à la fin de la journée
- Signaler le plus vite possible les dommages survenus sur le parcours au partenaire local associé au projet ou à l'Association suisse pour la protection de l'enfant

Avant l'arrivée des classes, convenir de la répartition des groupes par animateur et coordonner le déroulement de la visite des stations.

Début | arrivée des classes

Les enfants arrivent sur le lieu de l'intervention à l'heure indiquée avec leur classe. Il se peut que les enfants soient déjà familiarisés avec le lieu mais il est aussi possible qu'ils se retrouvent dans cet espace pour la première fois en ayant derrière eux un chemin d'une demie heure.

Les enseignants ont reçu pour mission lors des journées de formation continue ayant eu lieu à leur intention de:

- Diviser les classes en trois groupes, garçons et filles séparés
- Munir chaque élève d'une étiquette portant son nom

Remarque: La réunion d'information pour les professeurs a lieu, la plupart du temps, le premier jour du projet. Les enseignants qui visitent l'exposition avec leur classe le premier jour du projet ne sont dans ce cas pas informés.

- **facultatif**

Préparer les classes à la visite du parcours. Les enseignants ont reçu dans ce but, plusieurs semaines à l'avance, le dossier «mon corps m'appartient!».

Il s'ensuit que les animatrices et animateurs:

- accueillent les classes dans les conditions indiquées ci-dessus.
- Ils ont en cas de besoin à portée de main du ruban adhésif et un crayon pour pouvoir «étiqueter» rapidement et facilement les enfants (cet «étiquetage» facilite le travail des animateurs avec les enfants)
- Les groupes sont répartis aussi vite que possible auprès de chaque animateur
- L'accueil proprement dit et les préliminaires éventuels sous forme de jeu ou une présentation sont prévus dans le groupe.

Le travail dans le groupe

L'Association suisse pour la protection de l'enfant fait confiance aux animatrices et aux animateurs pour mettre l'accent auprès des groupes, à travers les différentes stations de l'exposition, sur les priorités de la prévention. Elle tient cependant à rappeler une fois encore les modalités et les points les plus importants:

- L'intervention auprès d'un groupe dure, dans le projet standard, 90 minutes.
- Ces 90 minutes sont divisées en une phase de travail en groupe intensif de 70 minutes et en une phase libre de 20 minutes au cours de laquelle les enfants ont la possibilité:
 - D'approfondir ou de répéter ce qui a été appris
 - De visiter les stations laissées de côté au cours de la phase de travail en groupe
 - De visiter les stations qui les ont le plus amusés (panneau box, box à cris, trône)
 - De visiter le coin livres
 - De rechercher un entretien personnel avec un animateur
- Les 70 minutes de la phase de travail en groupe devraient permettre de visiter toutes les stations du parcours et par conséquent de prendre en compte les 6 priorités de la prévention.

- Il faut compter 10 à 12 minutes par station pour une bonne coordination de la visite et pour effectuer dans le calme un changement de groupe et de stations. Il faut essayer de se tenir à ce timing.
- L'expérience montre qu'il n'est pas grave d'interrompre au milieu un thème commencé. Les enfants s'accommodent de cette situation mieux que les adultes.
- Il est presque impossible de tenir compte des trois panneaux à thèmes présentés dans les stations. On s'en tiendra par conséquent à la règle suivante: on travaillera avec les thèmes présentés sur au moins un panneau par station, voire deux si cela est possible.
- Il est fortement conseillé de décider à l'avance quels sont les panneaux à thèmes les plus adéquats. Il faut pour cela tenir du compte du fait que certains panneaux sont plus indiqués pour un travail au calme, d'autres incitent plutôt les enfants à l'activité, ce qui peut entraîner par définition du bruit et beaucoup d'agitation.
- Il est certainement conseillé, d'un point de vue pédagogique, d'alterner des phases de travail au calme avec des phases plus actives. On fera cependant observer que la phase d'activité libre permet aux enfants de «se défouler» auprès des stations ludiques plus actives. Ici encore, il faut absolument tenir compte de l'âge de l'enfant.
- Il est important de ne pas se tenir strictement à un horaire et à un déroulement fixés par avance. Il est toutefois conseillé de s'en tenir à une ligne précise et de ne pas laisser aux enfants seuls la décision de l'ordre et du choix des panneaux à thèmes abordés. Mais il est dans la nature d'une exposition dans laquelle trois groupes travaillent en parallèle, que les enfants se laissent distraire de temps à autre par d'autres groupes qui vont attirer leur attention sur un point particulièrement intéressant. Les animateurs peuvent dans ce cas réagir en anticipant ce point particulièrement intéressant, ce qui leur permettra de regagner l'attention des enfants.
- Chaque groupe est différent et chaque groupe a été différemment préparé au projet par les enseignants. Il faut tenir compte de ces différences. Si une classe est particulièrement animée, il faudra adapter au besoin le déroulement choisi. Avec une classe bien préparée on pourra en un tour de main, construire sur certaines informations de base et mener de façon appropriée un travail plus intensif.

Pour finir il faut aborder ici le rôle des enseignants présents:

Les professeurs qui visitent le parcours avec leur classe sont, en règle générale, présents pendant les 90 minutes que dure l'intervention. Ils n'ont rien de particulier à accomplir. Ce sont des observateurs silencieux qui peuvent suivre le travail des groupes en se tenant à **l'arrière plan**. L'idée n'est pas cependant qu'ils se joignent à un groupe, ni qu'ils écoutent ou travaillent avec celui-ci. Il faut éviter autant que possible que les enseignants ne s'immiscent ou - si tel est le cas - couper court à cette situation.

La présence de l'enseignant peut être utile en cas de problèmes de discipline. Dans ce cas, il faut absolument lui demander d'intervenir.

Instructions pour l'installation et l'utilisation

Généralités

L'exposition se compose de 6 stations de jeu et une station d'information ainsi que de 4 stations appelées satellites. Les stations se composent pour l'essentiel de 3 panneaux situés côte à côte (format 152cm x 90cm). C'est pourquoi on parlera dans ce mode d'emploi de pyramides.

L'exposition est conçue de façon à pouvoir être montée et démontée avec le même tournevis spécial. Ce montage et démontage peuvent être effectués sur le lieu même de l'intervention par une seule personne. Il est cependant plus facile d'être à deux.

Les stations peuvent être facilement déplacées sur sol plat par deux personnes. Si le sol est inégal, il faut être vigilant. Il se peut que les applications à l'intérieur des pyramides ne suivent pas et que des parties se détachent des angles inférieurs.

Il faut être également vigilant si l'on transporte les pyramides déjà montées. Il vaut mieux les transporter en pièces détachées et les remonter ensuite.

Pour le transport des pyramides dans leur ensemble, trois grandes caisses en bois faites sur mesure et montées sur roues sont prévues. Chacun des éléments les plus grands est marqué et son emplacement précis est prévu dans une des caisses.

Les installations électriques sont réglées de façon à ce que, après l'installation, seule la prise de courant doive être branchée. Parmi les 7 pyramides, seules trois sont prévues avec des installations électriques. Un satellite – le trône - doit être lui aussi alimenté en électricité. Les prises doivent être débranchées pendant les pauses et surtout pendant la nuit.

Installation

Le plus simple est de construire les stations à l'endroit même où on veut les installer. Pour l'installation, observer les règles suivantes:

- Les stations corps (jaunes), sentiments (vertes), et toucher (violette) doivent être placées aussi loin que possible les unes des autres. Les autres stations seront installées parmi elles.
- Les pyramides seront orientées, dans la mesure du possible, de façon à ce que les côtés soient parallèles.

Construction - généralités

Le mieux est d'effectuer la construction pyramide par pyramide. Pour cela, placer tous les éléments d'une pyramide les uns à côté des autres et les monter toujours selon le même principe:

- Poser côte à côte les côtés de la pyramide et préparer 9 éléments de raccordement.
- Placer les applications sur les côtés sans outil.
- Appliquer le deuxième côté de façon à ce qu'il forme un angle de 60°.
- Installer l'élément de raccordement aux endroits prévus sur les panneaux de la pyramide. (emplacements) et visser provisoirement. Les raccords peuvent être montés par l'avant mais ne doivent cependant pas être «enfilés». Si le montage est bien fait, il ne doit y avoir aucun –ou très peu- d'espace visible entre deux côtés une fois qu'ils sont définitivement vissés.

Si on lâche la pyramide, elle ne peut maintenant plus tomber.

- Poser le troisième panneau contre les éléments libres.
- Monter le raccordement aux endroits prévus à cet effet sur les panneaux de la pyramide (emplacements) et visser tous les côtés de façon définitive.

La pyramide est maintenant stable et son installation est terminée. Trois pyramides («toucher», «secrets» et «dire non») doivent encore être équipées d'une rallonge électrique.

Construction détaillée

Pour chaque pyramide il faut observer les règles suivantes:

«Info»

Deux des trois côtés sont vides (bandes velcro). Sur ces deux côtés coller avec le velcro les feuilles de Forex disponibles (carton 152cm x 90cm). Un des deux côtés présente deux petits trous. Sur ce côté, placer le texte d'information sur l'Association suisse pour la protection de l'enfant. Fixer au panneau de la pyramide par les petits trous, au moyen d'une vis à ailettes, le porte carte en bois rouge.

Avant le montage, le panneau magnétique et déjà imprimé de la pyramide doit également être complété par un porte carte qui sera aussi fixé avec une vis à ailettes. Dès que les panneaux sont «complets», on peut les rassembler et les visser.

«Corps»

Les trois panneaux latéraux de couleur orange seront rassemblés selon les instructions ci-dessus et vissés. On fixera sur les trois côtés les tableaux magnétiques qui en font partie (nom des parties du corps) ainsi que les petites figurines magnétiques se trouvant dans la boîte des accessoires.

«Sentiments»

On fixera à l'un des trois panneaux latéraux verts les deux boîtes en bois à l'aide de bandes velcro. Elles serviront à récupérer les cartes qui seront glissées dans la fente. Les trois panneaux latéraux peuvent maintenant également être rassemblés et vissés.

Les grands aimants Smiley doivent être fixés aux portes de la maisonnette s'ouvrant sur des petites scènes, sur le panneau. On fixera un aimant qui pleure et un aimant qui rit sur chaque porte. Ils se trouvent dans la boîte des accessoires.

«Toucher»

Un des panneaux violets a une corniche en bois avec un boîtier lumineux. Celui-ci est vissé au panneau et ne doit pas être retiré au cours du transport. Une corniche en bois assez lourde, démontable, équipée des boîtiers tactiles, fait partie du deuxième panneau et y est fixé par une simple charnière en bois. On peut au besoin «humidifier» juste avant l'intervention les éponges de la boîte pour intensifier la sensation. (attention: la corniche peut légèrement se détacher du panneau quand on porte ou déplace la pyramide. Procéder avec précaution!).

On peut alors rassembler les 3 panneaux et les fixer en vissant le troisième. Il faut maintenant trouver une prise de courant adéquate et sortir la rallonge de la boîte des accessoires pour y raccorder le câble de la lampe.

«Dire non»

La grande corniche conique comportant le capteur audio et la mini table de mixage sera montée sur le panneau de la pyramide rouge équipé du grand trou – au moyen d'une simple charnière en bois. (attention: la corniche peut légèrement se détacher du panneau quand on porte ou déplace la pyramide. Procéder avec précaution!).

On peut alors rassembler les trois panneaux et les fixer en vissant le troisième. Il faut maintenant trouver une prise de courant adéquate et sortir la rallonge de la boîte des accessoires pour y raccorder le câble audio.

La table de mixage est correctement pré-réglée et ne devrait en fait pas être manipulée. Les points rouges indiquent le réglage correct de chaque bouton. La flèche rouge sur le bouton indique celui qui sert à modifier la sensibilité du capteur audio. À côté de ces boutons se trouve une multiprise qu'il faut allumer avant et éteindre après chaque intervention.

«Secrets»

Sur le panneau bleu équipé des prises pour écouteurs on montera la corniche en bois avec les écouteurs - là aussi au moyen d'une simple charnière en bois. (attention: la corniche peut légèrement se détacher du panneau quand on porte ou déplace la pyramide. Procéder avec précaution!). Rassembler là encore les trois panneaux et les visser.

Un lecteur MP3 se trouve dans un petit compartiment à côté des écouteurs. Il n'est pas automatiquement alimenté et doit être branché sur la fiche de branchement USB d'un ordinateur pour être «rechargé». Il faudra effectuer cette opération dans la mesure du possible à la fin de chaque journée d'exposition. Il ne faut que quelques heures pour recharger l'appareil. Une fois branché, le MP3 se met en route au moyen de la touche «play» et se règle avec les touches «avant-arrière». On peut effectuer un choix parmi les différentes histoires. Après un certain temps, l'appareil se met automatiquement en phase arrêt. Il suffit d'appuyer sur la touche «play» pour le remettre en route. Si l'appareil ne fonctionne pas, il se peut que:

- La touche «hold» sous l'appareil a été activée par inadvertance. Il suffit d'appuyer de nouveau dessus pour la désactiver.
- L'appareil n'a pas été rechargé.
- L'appareil n'est pas correctement branché à l'amplificateur.

Les boutons de l'amplificateur peuvent également avoir été manipulés. La puissance des écouteurs peut être réglée par chaque bouton. Il est cependant recommandé, dans la mesure du possible, de ne pas toucher aux boutons.

Fixer également au panneau équipé des prises pour écouteurs les aimants Smiley qui rient et qui pleurent. Ils se trouvent dans la boîte des accessoires.

«Aide»

Les trois panneaux peuvent sans montage être rassemblés et vissés. Attention au panneau avec les écheveaux de ficelles. Pour éviter qu'elles ne s'emmêlent, le mieux est de les tendre et de les fixer «en éventail» sur l'avant avec les aimants. Il vaut mieux tester le fonctionnement de la manivelle reliée à une dynamo avant le montage.

Les satellites

Ils sont chacun de la couleur de la pyramide à laquelle ils appartiennent. Chaque satellite est équipé d'un tapis qui doit immédiatement être fixé au sol le mieux possible devant le satellite(danger de dérapage!)en prenant soin, toutefois, de ne pas abîmer le revêtement du sol.

Cadeaux

La caisse des cadeaux fait partie de la pyramide «corps» et devrait être placée aussi près que possible de celle-ci – par terre ou sur une table.

Panneau boxe

Il fait partie de la pyramide «sentiments» et devrait être fixé au mur le plus proche de cette pyramide au moyen d'une corde de chanvre que l'on trouvera dans la boîte des accessoires. Le dispositif d'accrochage (crochets, rail,...)devrait, idéalement, être fourni et monté par l'institution qui accueille l'exposition.

Table avec les livres

Une petite table (et éventuellement quelques chaises) devrait être installée aussi près que possible de la pyramide «secrets». Les livres d'enfants seront simplement étalés sur la table. L'idéal serait que la table et les chaises soient fournies par l'institution qui accueille l'exposition.

Trône

Il appartient à la pyramide «aide». Le mieux serait qu'il soit installé contre un mur, le plus près possible de cette pyramide. Lors du montage, dévisser la vis à ailette du siège plié. Déplier le siège et revisser la vis un trou plus haut. Déplier à l'arrière du siège les deux supports transversaux. qui assureront sa stabilité.

Après avoir branché le câble, ou la rallonge, l'effet audio (applaudissements) devrait se mettre en marche 30 secondes après le déclenchement du mécanisme (s'asseoir). Si tel n'est pas le cas, il se peut que les deux boutons (volume) à l'arrière du siège aient été manipulés.